

niture se trouvant ainsi réunis pour la première fois, éprouvèrent tous une émotion profonde. Les deux royaumes contractèrent amitié et eurent plus d'affection l'un pour l'autre que n'en ont des frères ; dans les huit directions on se réjouit de cela et on ne manqua pas de le louer.

Ces divers fils s'aperçurent que le monde est impermanent et semblable à une illusion ; ils prirent donc congé de leurs parents pour se livrer à l'étude de la sagesse et pour s'éloigner des souillures de ce monde. Quarante-vingt-dix-neuf de ces fils obtinrent la dignité de Pratyeka Buddha ; un seul des fils gouvernait le royaume, et, quand son père mourut, devint roi ; il promulgua une amnistie générale de toutes les peines ; il détruisit les prisons et fit couper les fossés et les remparts ; il supprima l'esclavage ; il enseigna la piété filiale et le respect fraternel ; il nourrit les orphelins et les abandonnés ; il ouvrit ses trésors et fit de grandes libéralités ; il donna au peuple tout ce qu'il désirait ; il érigea les dix actions excellentes en loi de l'État. Tous les hommes le célébraient ; dans les familles il y avait des fils doués de piété filiale ; on élevait des stûpas et des temples pour faire des offrandes aux çramaṇas ; on récitait les livres saints et on discourait sur la sagesse ; la bouche ne commettait plus les quatre sortes de fautes ; toutes les influences pernicieuses disparaissaient et la longévité se trouvait prolongée. Le souverain des devas avait pour ce royaume la même sollicitude que des parents pour leur fils.

Le Buddha dit aux çramaṇas : « Celui des fils qui resta pour être roi, c'était moi-même ; le roi père, c'est maintenant Çuddhodana ; la mère (des cent fils), c'était *Chō-miao* (mère de Çâkyamuni). »

Telle est la manière dont la pâramitâ de charité du Bodhisattva pratique la libéralité.